60me Année — Nouvelle Série — No 486 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 14 MAI 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Les Journées Commerciales

Ces trois Journées Commerciales ont donné quelque peu de l'animation dans notre ville. Sur le Pré de Foire l'exposition de véhicules automobiles et de matériels agricoles a attiré un nombreux public. L'exposition Electricité de France, avec la « Ferme Modèle » et la maquette de Serre-Ponçon, et tous les appareils électriques ont fait l'admiration de tous.

Au Syndicat d'Initiative où était exposée une série de plans, de photos et maquettes du nouveau Sisteron a été visité par toute une foule avide de connaître la nouvelle ville. Cette exposition est dûe au service local des Ponts-et-Chaussées sous la direction de M. Jean, ingénieur, aidé par MM. Samuel et Plauche.

Les manifestations telles que Bals et Concerts ont été également très suivies.

Cette Manifestation Commerciale organisée par M. Duchêne, le nouveau chef de clique, est tout à son honneur.

Sisteron a vu à l'occasion de ces Journées Commerciales le renouveau de la Clique. Tout le monde a pu admirer le splendide uniforme des « Cliquards ». Cette clique qui a défilé durant ces journées a emballé le public et bientôt elle ira porter au loin le bon renom de notre ville.

Nous publions ci-dessous les numéros gagnants de la Souscription à lots en faveur de la Clique des Touristes des Alpes.

3839	3058	5474	4704	3713
5056	4643	5996	6263	4157
5236	4518	5025	3331	1506
4706	6135	1568	3105	5917
6688	2737	4133	4933	6465
2538	5198	6399	6494	5910
5001	3268	6665	4645	5238
4553				

Les lots peuvent être retirés chez M. Maurel, rue de Provence. Les lots non retirés dans le délai d'un mois resteront la propriété du Comité et seront versés au Foyer des Vieux.

LE 8 MAI

Le 10me anniversaire de la Victoire a été célébré chez nous avec éclat. M. Cendo, sous-préfet de l'arrondissement, a présidé aux manifestations.

A 10 heures 30, Place de l'Eglise, au Monument aux Morts des deux guerres, des gerbes ont été déposées au nom de la Municipalité, des Combattants Prisonniers de guerre, de la Clique et de la Résistance. Après la sonnerie « Aux Morts » le cortège, précédé par la Clique et la Musique, les enfants des écoles conduits par leurs maîtres, le Conseil Municipal, les Anciens Combattants, les Prisonniers et Résistants, le public s'est rendu Cours Melchior-Donnet où des gerbes ont été également déposées par ces mêmes organismes au Monument de la Résistance. La sonnerie « Aux Morts » est jouée et le cortège revient sur le Pré de Foire où a lieu la dislocation.

Anciens Prisonniers de Guerre

Les Combattants Prisonniers de guerre de la section de Sisteron ont fêté le 10me anniversaire du retour par un grand banquet servi chez le camarade Achard, à « La Potinière » dimanche dernier.

Après le menu des mieux composés, le très estimé président M. Joseph Charvet prend, au dessert la parole et dit toute sa joie de se retrouver devant tant de camarades et demande à tous toujours plus d'union, de camaraderie et d'entr'aide.

Il salue avec plaisir les invités, tout d'abord les dames, puis M. Pierre Buès, président de l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants, et M. Raoul Bouchet, président des Combattants de la Résistance.

M. Pierre Buès remercie de cette délicate invitation et adresse le salut des Combattants et Mutilés de 14-18 et indique sa satisfaction d'accueillir dans la grande famille des Victimes de la guerre les Combattants Prisonniers de Guerre.

M. Raoul Bouchet, au nom de la Résistance, s'associe aux paroles prononcées par MM. Charvet et Buès et souhaite l'union de tous pour vivre dans la Paix.

Après ces trois discours qui ont été très applaudis, chanteuses et chanteurs terminent ce repas fraternel et du souvenir.

Soirée Artistique

Nous rappelons que c'est ce soir à l'Alcazar, à 21 heures, que le réputé Groupe Artistique Electricité de France donnera une soirée en faveur des œuvres de bienfaisance de la ville.

Cette soirée qui est la suite des Journées Commerciales sera un spectacle très important. Des artistes de la scène, de l'écran et de la radio se montreront dans leurs toutes dernières créations. Il est donc prudent de louer ses places. Tél. 138.

SPORTS

SIXTE INTERCAFES
patroné par l'Anis « Berger »

C'est le Jeudi 19 Mai qu'aura lieu cette manifestation sportive qui obtient toutes les années un très grand succès.

Seize équipes environ s'affronteront et une formule nouvelle est envisagée Un joueur licencié de l'équipe première sera désigné pour chaque café et une limite d'âge est prévue, de façon à équilibrer les équipes et ne pas désavantager les vétérans à qui, malgré tout, il manque un peu de souffle.

Les vainqueurs se verront attribuer les coupes et un apéritif d'honneur sera offert à tous les joueurs par la Maison Berger qui offre également de nombreuses primes.

Réservez-vous pour l'Ascension, il y aura du sport et du rire au Stade

EN FLANANT...

Bruits de la Ville

On dit qu'il est fortement question de déplacer l'Horloge de la Ville. Son nouvel emplacement serait le quartier des Arcades ou bien celui des Plantiers, mais des courants contraires se manifestent et s'affrontent. Pour trancher le différend on parle même d'un référendum !...

On dit aussi que serait à l'étude le déplacement de la zone industrielle située au Gand. Le problème est urgent. On est à se demander quelles sont les idées maîtresses qui ont présidé à de tels classements. Il semble en effet, que l'on fasse tout pour nuire au développement de notre cité et puis le Gand, personne ici ne le conteste, est le quartier résidentiel par excellence où de nouvelles villas auraient fort bonne mine.

On dit encore que la gent aquatique serait malade, en particulier la truite. Pauvres pêcheurs ! Vous pouvez vous donner la main avec les chasseurs, bientôt vous serez obligés, comme eux, de ranger vos outils ou bien de vous livrer à la pêche des poissons rouges dans les aquariums !

On dit encore pas mal de choses, fondées ou non, mais ça serait un peu trop long pour cette fois !

X...

Les Bons P.T.T. 6 % 1955
ont connu un triomphal succés

Ouvert le 18 Avril, l'Emprunt des P.T.T. a été clos après une semaine d'émission. Le total des souscriptions a largement dépassé 20 milliards de francs.

Ce succès sans précédent est dû, sans aucun doute, à la confiance de plus en plus grande qu'accordent les épargnants à la stabilité de la monnaie.

Il exprime également la confiance du public dans le service des P.T.T. et dans la saine gestion financière de son budget.

N'ignorant pas que le produit des Bons sert exclusivement à l'équipement des P.T.T., le public est à même de constater les améliorations du service et les réalisations techniques auxquelles il contribue.

C'est ainsi que les P.T.T. ont élaboré un programme de travaux qui s'intègre dans le deuxième Plan de Modernisation et d'Equipement. Ce programme étalé sur 4 ans, de 1954 à 1957, intéresse tous les secteurs de l'activité des P.T.T. Il permettra de réaliser de notables progrès. Dès 1955 45.000 lignes téléphoniques nouvelles seront commandées pour Paris. Le réseau de câbles sera développé et modernisé et de très nombreux centraux téléphoniques de province seront agrandis, adaptés aux nouvelles techniques ou transformés en automatique.

Dans les services postaux, l'emploi de voitures et de motocyclettes accélèrera les levées de courrier et les distributions à domicile. L'usage intensifié de machines nouvelles dans les bureaux de poste et dans les centres de Chèques Postaux accentuera la rapidité des opérations.

Nul doute que la confiance manifestée par les épargnants en souscrivant les efforts qu'accompliront les P.T.T. 6 % 1955, trouvera son écho dans les efforts qu'accompliront les P.T.T. pour mieux servir le public, sous l'énergique impulsion de leur Ministre, Monsieur Edouard Bonnefous.

MOTEURS ELECTRIQUES
Stock d'Appareils Neufs
BOBINAGE REPARATIONS
C. PEISSELON
Avenue de la Libération, SISTERON

FETE DE LA BAUME

C'est sous le signe du beau temps et après deux ans d'absence, que se sont déroulées pour le 1er Mai les fêtes du quartier de la Baume.

Le programme annoncé a été suivi point pas point par un jeune Comité qui voulait que les fêtes de la Baume aient leur succès.

Ces fêtes commençaient le Samedi 30 Avril par un concours de Mounes qui réunissait 20 équipes et gagné par l'équipe Garcin-Richaud.

Dimanche 1er Mai le faubourg était réveillé à 6 heures par une longue salve d'artillerie et une aubade.

A 9 heures commençait le Concours de Boules à la longue qui réunissait 12 équipes. La finale était gagnée par l'équipe Meyssonnier Dagnan Bonnet contre l'équipe Pélier Nal Bontoux.

A 10 heures précises, et en présence de M. Bouchet, le Comité des Fêtes déposait une gerbe au Monument de la Résistance et une gerbe au Monument aux Morts de la guerre 1914-18. M. Bouchet a vivement remercié le Comité des Fêtes de la Baume pour son geste de reconnaissance et de souvenir.

A 14 heures débutait le grand Concours de Pétanque qui réunissait 26 équipes. C'est finalement l'équipe Ferrari frères Nicolas qui devait l'emporter. Le deuxième prix revient à l'équipe Sisteronnaise Chastel Burle Soubra qui, par son beau classement, enlève également la Coupe « Phénix » offerte par la Maison Gabert et Figuière et la détiendra pendant 1 an.

A 15 heures débutaient les jeux d'enfants : Mât de cocagne, courses aux sacs, poêle, etc... remportant un succès fou tant auprès des petits que des grands.

A 17 heures, les « Touristes des Alpes » remportaient un succès très grand par un Concert Musical magistralement interprêté et dirigé par M. Verplancken.

A 18 heures l'orchestre Paulet de Laragne commençait le bal.

A 21 heures précises il reprenait et devait le faire durer très tard dans la nuit.

Cette fête merveilleusement réussie encourage les jeunes qui vous invitent d'ores et déjà à l'année prochaine.

CLIQUE des TOURISTES des ALPES

Les anciens cliquards et les jeunes désirant faire partie de la Clique sont priés de se faire inscrire dans les plus brefs délais, l'effectif de la Clique devant être porté à 60.

Age minimum 12 ans.

ANCIENS COMBATTANTS

Le bureau de l'A.M.A.C. adresse ses félicitations et ses remerciements à Mlle Josette Garcin, de Mison, et à M. Fernand Coudoulet, de Servoules qui, à l'occasion de leur mariage, ont fait don à l'Amicale de la somme de 1.000 francs.

Il remercie également M. Esclangon adjoint au maire d'Entrepierres qui, en raison de sa fonction a dû, en l'absence de M. Paret, maire, faire appel aux bons offices de son collègue M. Brochier, conseiller municipal, pour unir sa jeune fille Mlle Yvonne Esclangon, avec M. Etienne Blanc, et qui a versé à l'A.M.A.C. la somme de 1.000 francs.

Meilleurs vœux bien sincères de la part des anciens combattants aux deux jeunes mnéages.

A l'occasion de leurs mariages Mlle Guiraud Josette et Brémond Gaston ; Mlle Roman Ginette et Plauche Lucien ; Mademoiselle Marie-Rose Lazarin et Bermond Lucien ; ont fait don à l'Amicale de diverses sommes. Au nom des Victimes de leur association que leur générosité aidera, le bureau de l'A.M.A.C. adresse à ces jeunes époux ses remerciements et ses vœux sincères de bonheur, santé et prospérité.

Quand un ancien combattant de 14-18 et pas des moindres s'il est Chevalier de la Légion d'Honneur, trouve un portefeuille il le rend à son propriétaire (noblesse oblige).

Le camarade, amis distrait de Mison, a su apprécier son geste et a remis à Boudouard, trésorier de l'A.M.A.C. la somme de 300 francs.

Réunion Annuelle des Bas-Alpins de Paris

La Société Fraternelle des Bas-Alpins de Paris s'est réunie en son banquet annuel Samedi 23 Avril à la Maison des Polytechniciens, 12, rue de Poitiers, à Paris, sous la présidence de M. Marcel Massot, député des Basses-Alpes, conseiller général de La Motte-du-Caire, vice-président remplaçant le président, M. Marcel Laugier, qui s'était fait excuser.

Une centaine de convives assistaient à ce banquet, parmi lesquels nous notons : Mme André Honnorat, dont le mari fut longtemps président de la société ; M. et Mme Krugbasse, des Mées ; M. Laugier, de Simiane, titulaire de la chaire de Claude Bernard à la Sorbonne ; Mme et M. Granoux, Secrétaire Général du Conseil des Prud'hommes de la Seine ; M. Louis Julien, de Seyne, directeur honoraire du Ministère du Travail ; Mme Marcel Laugier ; M. et Mme Jean Bernard, de Forcalquier ; M. et Mme Chauvet, de Seyne ; M. Ayasse, de La Motte-du-Caire ; M. Dou, du Lauzet ; M. Poilpre, de Beauvezer ; M. Blanc ; M. le professeur Aubert ; Mme et M. le Commandant Gillybuf, de Castellane ; M. Goujon, d'Annot ; M. et Mme Manfred, de Braux ; etc...

M. Marcel Massot a rappelé dans son discours que la Société Fraternelle des Bas-Alpins de Paris datait de 1881, que ses réunions étaient fréquentes avant-guerre et que, grâce à elles, beaucoup de jeunes Bas-Alpins avaient pu trouver dans la capitale secours et entr'aide auprès de leurs aînés.

Il rappela que les Bas-Alpins de Paris étaient beaucoup plus nombreux aujourd'hui qu'à cette époque lointaine, que leur devoir était de se grouper pour évoquer des souvenirs du cher pays Bas-Alpin et pour créer entre eux le lien indispensable tiré d'une commune origine bas-alpine.

Il rappela l'essor qu'allaient connaître les Basses-Alpes par suite des grands travaux qui allaient être faits dans la haute région et convia les jeunes à rejoindre leurs aînés au sein de la Société.

M. Massot fut longuement applaudi.

Une atmosphère de gaieté régna ensuite jusqu'à minuit dans l'assemblée grâce aux histoires bas-alpines qui furent contées notamment par M. Granoux, et par M. Blanc, et par M. le professeur Aubert.

Il a été envisagé d'organiser l'an prochain une nouvelle réunion suivie d'un bal.

On peut dire que le soleil de nos Basses-Alpes donnait au plein samedi soir à la Maison des Polytechniciens apportant à tous la luminosité de notre ciel et mettant au cœur de tous le sentiment d'espoir et de confiance solidaire qui regroupe toujours les Bas-Alpins qui se retrouvent.

Croix-Rouge Française

(Comité de Sisteron)

Voici le résultat du tirage de la tombola « La Maison Heureuse » organisée par la Croix-Rouge Française.

Les numéros se terminant par :

780 gagnent une nappe et 6 serviettes, ou une Echarpe soie naturelle, ou un porte-documents cuir (750 lots).

182 gagnent un Moulin à café électrique Cambi ou une Couverture laine double face ou une Pendulette Uti (750 lots).

6.292 gagnent une Cafétière électrique Cambi ou une Parure grand lit (2 draps 2 taies) ou un Briquet de bureau Flaminaire (75 lots).

7.205 gagnent une Montre or dame ou automatique homme ou une Bicyclette Terrot ou T. S. F. Ducretet-Thomson (75 lots).

86.999 gagnent un Réfrigérateur Frigeco ou Electrophone Ducretet-Thomson et disques, ou Camera Paillard (8 lots).

Les nos 618.224, 417.938, 339.094, 028.815 gagnent : Machine à laver Sauter, ou Téléviseur Ducretet-Thomson ou Vélomoteur Peugeot.

Le no 118.429 gagne une Voiture 4 CV Renault Sport.

Le No 296.079 gagne une Voiture Vedette Régence Simca.

***

La Croix-Rouge distribue inlassablement aux malheureux, aux déshérités, aux victimes de guerre ou de cataclysme, ce qu'elle reçoit comme dons en argent ou en nature.

Le Comité de Sisteron est heureux de porter à la connaissance de ses adhérents et de ses donateurs, le compte-rendu de son activité pendant l'année 1954.

Il a été distribué tant aux vieillards qu'aux nécessiteux : 200 kgs de sucre ; 80 kgs de pâtes ; 20 kgs de chocolat, pour une somme de 38.436 francs.

De plus en dehors des visites de nourrissons, il a été distribué aux mamans du lait condensé et de la laine pour layette pour une somme de 21.320 francs.

En outre lors du tremblement de terre d'Orléansville, en plus de l'envoi d'effets collectés pour les sinistrés un mandat de 10.000 francs est venu compléter la participation du Comité de Sisteron à cette belle œuvre de solidarité.

Nous recommandons à chacun la Journée Nationale qui aura lieu demain Dimanche 15 Mai. Merci à tous.

LA VERITE
SUR LE FESTIVAL DE CANNES

Vous lirez et verrez le reportage photographique complet sur ce Festival de Cannes et ses révélations dans Paris-Match.

© VILLE DE SISTERON

BOULE SISTERONNAISE

A l'occasion de la Grande Semaine Commerciale, la «Boule Sisteronnaise» avait organisé un grand Concours à Pétanque par équipes choisies de deux joueurs (3 boules), patroné par le grand quotidien «Le Provençal». Ce dernier avait doté cette compétition d'une superbe Coupe et autres lots de valeur. Le Comité Directeur le remercie vivement pour ce geste à la fois généreux et sportif.

En outre 5.000 francs plus la moitié des mises sont venus récompenser les vainqueurs.

30 équipes ont participé à ce concours qui s'est déroulé sur le Cours Melchior-Donnet et qui a donné lieu à des parties âprement disputées mais avec la plus parfaite correction.

En voici les résultats :

1er prix : Equipe Sisteronnaise Don Fernand et Eysserie Roger, brillants vainqueurs, à qui la Coupe du «Provençal» a été attribuée.

2me prix : Burle Auguste et Girard (Sisteron-Séderon) excellents joueurs toujours de bonne humeur.

3me prix : Bonnenfant et François (Laragne) que nous sommes heureux de féliciter pour leur bonne tenue et leur jeu impeccable. Méritaient mieux.

4me prix : Imbert Léon, notre sympathique et dévoué président et Thélène L., tous deux de Sisteron.

Félicitations aux heureux gagnants.

***

L'E. D. F. ne s'est pas contentée de nous gâter par sa brillante exposition, elle a voulu manifester son estime aux sympathiques amateurs du sport boules et c'est alors qu'elle a fait don d'un superbe Challenge qui sera mis en compétition demain Dimanche 15 Mai. Donc, ce jour-là grand Concours au Jeu Provençal par équipes choisies de 3 joueurs et ouvert à tous les joueurs de Sisteron et d'ailleurs. Il sera dirigé par la *Boule Sisteronnaise*.

Le Challenge restera au Club gagnant pour 1 an et attribué définitivement après 3 ans.

Inscriptions au Syndicat d'Initiative de 8 h 30 à 9 h 30. Lancement du but à 9 heures 45.

5.000 francs de prix plus la moitié des mises seront distribués aux vainqueurs.

***

Dans l'après-midi, grand Concours de Pétanque à la mêlée, par équipes de 3 joueurs et réservé aux sociétaires.

Prix 5.000 francs (don d'un anonyme), plus 1.000 francs offerts par M. Couton, Bar des Arcades, plus encore les mises fixées à 100 frs par joueur.

Inscriptions au Bar des Arcades à 14 heures. Lancement du but à 15 h.

Pour ces deux compétitions et celles à venir M. Siard a été désigné par le Comité Directeur de la Boule Sisteronnaise comme commissaire aux jeux. Ses décisions seront sans appel. Conformez-vous donc au règlement.

Seuls les perdants du 1er tour du Concours à la Longue seront autorisés à jouer au Concours de Pétanque, mais bien entendu s'ils sont sociétaires.

AVIS

La Pharmacie BŒUF et COMBAS sera fermée du Lundi 16 Mai au Vendredi 20 Mai courant.

DON

La Subdivision des Sapeurs-Pompiers remercie le généreux donateur qui a versé la somme de 2.000 francs pour sa caisse.

CHAMBRE DES METIERS

Les artisans-maîtres et artisans compagnons non inscrits sur la liste électorale de la Chambre des Métiers sont priés de se présenter au Secrétariat de la Mairie en vue de leur inscription, avant le 21 Mai.

HYMENEE

A l'occasion du mariage de M. Jean Rulland avec Mlle Yvonne Ercolini, il a été versé la somme de 2.000 frs à répartir comme suit : 500 frs pour les Sapeurs-Pompiers ; 500 frs pour le Goûter des Vieux ; 500 frs pour le Sisteron-Vélo et 500 frs pour la Société musicale les *Touristes des Alpes*.

Nos sincères remerciements et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

CARBURANTS DETAXES

Les propriétaires de tracteurs et de moteurs ayant fait en temps voulu leur demande de carburant détaxé sont avisés qu'ils peuvent retirer les bons en Mairie.

TAXI AMBULANCE RICHIER
Tél. 65 SISTERON

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Eddie Constantine dans
VOTRE DEVOUE BLAKE
avec Danièle Gordet, Jacques Dynam, Dora Doll, etc...
La semaine prochaine
QUO VADIS

ETAT-CIVIL

du 6 au 13 Mai 1955

Naissances : Denis Marcel Julien, avenue de la Libération. — Evelyne Chantal Ginette Sorzana, avenue de la Libération.

Publication de Mariage: Léon Claude Danton Lyons, soudeur, et Jeannette Monique Gaona, sans profession domiciliés à Sisteron.

Décès : Louise Léontine Henriette Francou, veuve Sube, 63 ans, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Madame Eugène JEAN ; M. et Mme Marcel JEAN et leurs enfants ; très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur Eugène JEAN

remercient de tout cœur les personnes qui ont pris part à leur douleur.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Pour vos
CHOCOLATS GLACES, CASSATES
TRANCHES NAPOLITAINES
Adressez-vous chez
MARCEL BAR DES ARCADES
et vous serez satisfait.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

TOUT POUR L'ELECTRICITE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
Cuisinette SAUTER
à deux plaques gaz butane
et four électrique
Moulin à café, Cafetière automatique
Aspirateurs — Cireuses
Armoires frigorifiques ELECTROLUX
Machines à laver *Perlaveuse*
Mors — Cadillac — Thermor
Machines à coudre
T. S. F.
Vente Réparations
Agence *Radialva*
Amplix Telefunken Sonneclair
ELECTRO - CLOTURE
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE

CONFIEZ VOS YEUX
A UN SPECIALISTE
René CAMAU
Opticien Diplômé
de l'Ecole Nationale d'Optique
12, Avenue des Arcades

un superbe TAILLEUR...
un beau COMPLET...
un VESTON fantaisie...
OUI... *mais avec la griffe*
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Garantie Assurée

MARGAILLAN — TAXI
Téléphone 194
12, rue de Provence, SISTERON

André BOUISSON
Maître Artisan Fourreur
vous présentera sa collection
Mardi 17 et Mercredi 18 Mai
à l'Hôtel des Acacias.

RICHAUD Georges
Radio Diplômé
18, Place de la Mairie
SISTERON
Dépannage Postes ttes marques
Agent
Radiola Schneider Ducastel
Poste Piles - Secteur Pizon-Bros
Cadre antiparasites *Capte*
Tourne disques *Visseaux*
Location Pick - Up
Fer Réchaud
Rasoirs Electriques

Toutes les grandes marques
PEUGEOT MONET et GOYON
MAGNAT-DEBON MOTOCONFORT
Nouvelles *Mobylettes* à trois vitesses
Scooter *Moby* 125 cm3 3 vit 103.000 fr
Machine à coudre *Omnia* (St-Etienne)
Mobylette *Utilitaire* 35.000 frs
Agence
Ch. FÉRAUD
64, rue Droite — SISTERON

Achetez tous vos MEUBLES
à la Fabrique BOUISSON
10, Rue Saunerie — SISTERON
la seule Maison où vous trouverez
Le plus grand choix de Meubles
LA MEILLEURE QUALITE
Des Prix sans concurrence
Une seule visite vous convaincra.

Vespa 125 cc.
1955
Nouveau Moteur très silencieux
Consommation diminuée
Carrosserie affinée
Suspension encore améliorée
Fabrication en grande série
125.000 frs
Compteur km 3.600 fr. Taxes 3.640 fr.
Agences partout
Livraison immédiate
Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

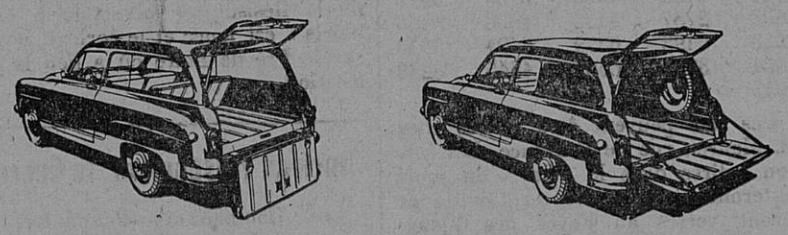

LES UTILITAIRES SIMCA
sont équipées du fameux moteur des 100.000 à 100

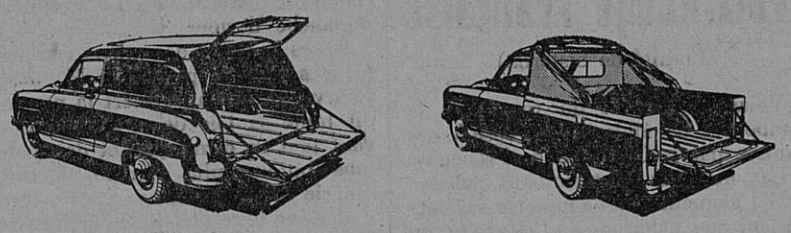

Concessionnaire A. BRUN SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
PENSEZ A L'HIVER...
PROFITEZ DES PRIX D'ETE pour faire votre provision
Passez vos commandes des à présent chez
E. JOUVE
Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie
Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY
CARMONOIX seul dépositaire pour la région

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons
Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Pour avoir un beau meuble, solide, à un prix raisonnable, où aller ?
Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
Grand assortiment de
SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER
Tous les Styles — Tous les Prix
Tout ce qui concerne la Literie (Balatum, etc...)
ENTREE LIBRE — Une visite n'engage à rien
Grande facilité de paiement
Attention à la bonne adresse... Ne pas confondre
57, Rue Droite — SISTERON

Marceau SCALA, rue de Provence.

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

Vente Volontaire
aux enchères publiques

Le DIMANCHE 22 MAI 1955, à 14 heures 30, à THEZE, à la Mairie, il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques des immeubles bâtis et non bâtis, ci-après désignés :

PREMIER LOT

Une PARCELLE DE TERRE en nature de pré et lande, cadastrée section A, numéros 236 et 237, lieu-dit «Le Plan», le numéro 236 d'une contenance de 31 ares 80 centiares, et le numéro 237 d'une contenance de 16 ares 60 centiares.

MISE A PRIX *25.000 francs*

DEUXIEME LOT

Une PARCELLE DE TERRE paraissant cadastrée au lieu-dit «le Clot» section A, numéro 443, en nature de pré, pour 15 ares 48 centiares.

MISE A PRIX *25.000 francs*

TROISIEME LOT

Une PARCELLE DE TERRE en nature de lande au lieu-dit «Chabrières» paraissant cadastrée section A numéro 488, pour une contenance de 12 ares 50 centiares.

MISE A PRIX *1.000 francs*

QUATRIEME LOT

Diverses PARCELLES DE TERRE au lieu-dit «Champ de Laure» en nature de sol, terre, lande et bois, paraissant cadastrées à la section C sous les numéro 194 pour 3 ares 70 centiares, numéro 195 pour 6 hectares 89 ares 70 centiares, numréo 196 pour 7 ares 90 centiares, numéro 199 pour 22 ares 60 centiares, numéro 200 pour 10 ares 80 centiares ; section C, lieu-dit «Champ de Laure» numéro 154 pour 30 ares 90 centiares, numéro 155 pour huit ares 60 centiares, et numéro 156 pour 25 centiares. Au lieu-dit «Blachonnes» même section, numéro 201 pour 11 ares, numéro 202 pour 95 ares 40 centiares numéro 203 pour 3 ares 30 centiares, numéro 216 pour 2 hectares 97 ares, numéro 217 pour 29 ares 50 centiares.

MISE A PRIX *500.000 francs*

CINQUIEME LOT

Une PARCELLE DE TERRE, lieu-dit «Pré la Cour» section C, paraissant cadastrée sous le numéro 518 en nature de terre pour 32 ares 10 centiares.

MISE A PRIX *35.000 francs*

SIXIEME LOT

Une PARCELLE DE TERRE, lieu-dit «la Combe» en nature de pré, paraissant cadastrée section C, numéro 528, pour 15 ares 70 centiares.

MISE A PRIX *25.000 francs*

SEPTIEME LOT

Un PETIT BATIMENT sis dans le village, à usage de remise et grange paraissant cadastré section C, numéro 648, lieu-dit «le Village» en nature de sol, pour 85 ares.

MISE A PRIX *40.000 francs*

HUITIEME LOT

Une PARCELLE DE TERRE en nature de pré, paraissant cadastrée section C, lieu-dit «l'Ecluse» numéro 790, pour 8 ares 55 centiares.

MISE A PRIX *20.000 francs*

CONDITIONS DE LA VENTE

Les enchères seront de mille francs à l'exception du quatrième lot pour lequel elles seront de dix mille francs au moins.

Les frais de vente seront à la charge des acheteurs et seront annoncés par le notaire avant l'ouverture des enchères.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le cahier des charges dressé par Me Jacques PERRIN notaire à SISTERON, rue du Jalet.

Pour Avis
Le notaire
Signé : Jacques PERRIN.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

© VILLE DE SISTERON